

Édito du Maire

Chères Saint-Emilionnaises, Chers Saint-Emilionnais,

Dans le prolongement du plan « sobriété énergétique » en cours d'élaboration par le Gouvernement, nous avons souhaité, à travers une note de service, sensibiliser les utilisateurs des salles communales (agents communaux, enseignants, associations, etc.) à faire preuve de pragmatisme et de rigueur dans l'utilisation de l'énergie.

En effet, face au risque de pénurie, à la menace d'une coupure d'électricité corrélée à l'explosion du prix des carburants, la situation nous impose de changer nos comportements et de baisser notre consommation d'énergie.

Dans ce contexte à hauts risques et compte tenu du peu de temps imparti pour trouver des solutions, un concept devient désormais à la mode : la sobriété. La sobriété sera en effet nécessaire pour diminuer nos consommations énergétiques et faire collectivement face au choc énergétique que nous sommes déjà en train de subir.

Il s'agit d'une démarche collective visant à modérer notre consommation et la municipalité va tenter, à son niveau, de montrer l'exemple (modération du chauffage dans les salles municipales ..).

C'est dans ce contexte particulier que la rentrée des classes s'est effectuée, que l'école de musique municipale ainsi que les associations sportives et culturelles ont repris leurs activités et que les vendanges se sont déroulées.

Nous vous souhaitons donc une très belle rentrée à tous!

Bernard **LAURET** et son équipe municipale

Deux nouveaux agents de Police Municipale : Bienvenue Sandrine et Stéphan.



Le 1er Mai, nous avons eu le plaisir d'accueillir deux nouveaux agents de Police Municipale : **Sandrine**

Delcroix, brigadier-chef principal qui vient de Libourne et possède 21 ans d'expérience dans le métier et **Stephan Benoist**, gardien brigadier, qui lui arrive du Taillan-Médoc et possède trois ans d'expérience.

Nicolas Charpateau a quant à lui été promu Chef de la Police Municipale.

Point sur la rentrée à l'école Elie Janaillac.

- Des travaux ont été effectués durant la période estivale : création d'un circuit vélo pour les maternelles, installation d'un coin lecture dans la cour élémentaire, peinture en couleur des bancs, changement du portail de l'école côté cantine, remplacement du serveur.

- Les huisseries du 1^{er} étage de l'école élémentaire et les chaudières seront remplacées fin 2022 / début 2023.

- Un carnet de liaison comportant le règlement intérieur des services périscolaires et un permis à point de bonne conduite a été remis à chaque élève. Ce carnet permet à la mairie d'échanger avec les parents.

- Pour cette rentrée scolaire, La Ville de Saint-Emilion a mis en place un nouveau Portail Citoyen, doté d'un Espace famille et facturation (plus simple, plus convivial et plus complet – prestataire informatique : Berger-Levrault).

Ce nouveau Portail permet aux familles de dématérialiser les démarches périscolaires.

A partir d'un ordinateur, tablette ou smartphone, connecté à Internet, les parents peuvent :

- Réaliser la réservation de la cantine scolaire (dans un délai de 15 jours à l'avance),
- Annuler les réservations déjà effectuées,
- Régler les factures,
- Consulter les historiques,
- Être informé sur l'actualité des services périscolaires.

A la cantine, les plats sont toujours confectionnés sur place à partir de produits fournis par notre prestataire, la société l'Aquitaine de Restauration.

Pour l'année scolaire 2022/2023, en vue de préserver le pouvoir d'achat des parents, la commission scolaire a décidé de ne pas répercuter la hausse des prix sur les familles. Ainsi, le prix du repas est le même que l'année dernière.

Saint-Emilion, labellisée Territoire Bio Engagé.

En 2012, Interbio Nouvelle-Aquitaine a créé le label Territoire BIO Engagé. C'est la première démarche de labellisation bio des collectivités territoriales proposée en France. Aujourd'hui cette démarche s'est étendue à l'échelle nationale ! Grâce à l'engagement de Ville de Saint-Emilion, des habitants et du Conseil des Vins, la commune a eu l'honneur de recevoir ce Label en juin dernier! Merci

De gauche à droite :

Franck Binard, *Directeur Conseils des Vins*

Laurence Rouède, *Conseillère Régionale*

Bernard Lauret, *Maire de Saint-Emilion*

Philippe Lassalle Saint-Jean, *Président de InterBio*

Florence de La Filolie, *Adjointe au Maire déléguée aux espaces verts.*



Attention à l'insécurité routière !

Depuis le début de l'année, nous avons reçu de nombreuses plaintes d'administrés au sujet d'incivilités routières constatées sur nos routes : vitesse excessive, un manque de visibilité de certains virages, stationnement gênant ou dangereux sur les bas-côtés, cycliste roulant à contre-sens.. Nous demandons à chacune et chacun de nos administrés et à l'ensemble des usagers de nos routes communales, de faire preuve de vigilance et de respecter les règles essentielles du code de la Route.

Recensement de la population en 2023.

La Commune organisera une enquête de recensement portant sur toute la population à compter du 19 janvier jusqu'au 18 février 2023. L'INSEE supervisera cette opération. Pour cette enquête, la Commune recherche 5 agents recenseurs (sérieux, volontaire, motivé, pouvant se déplacer en soirée et le week-end) formation faite par l'INSEE., rémunération communale). Merci de vous présenter à la Mairie si cette mission vous intéresse.

Révision du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Dans le cadre de la révision du PLUI engagée par la CDC du Grand Saint-Emilionnais, un document « Infos PLUI » ainsi que le Porté à Connaissance sont disponibles à l'accueil de la Mairie et peuvent être téléchargés depuis le site de la CDC du Grand Saint-Emilionnais => www.grand-saint-emilionnais.fr

Point sur l'ORI (Opération de Restauration Immobilière)

La mise en œuvre de ce projet a pour objectif de garantir la réalisation de travaux de restauration sur des immeubles stratégiques du fait de leur localisation, de leur qualité et de leur usage actuel. La procédure permet de rendre obligatoires les travaux de restauration tant des parties communes que des parties privatives avec un objectif d'amélioration de l'habitabilité. Cette mise en œuvre permettra de requalifier des logements dégradés et pour l'essentiel vacants en les dotant des éléments de confort répondant aux besoins actuels, mais aussi à valoriser la qualité patrimoniale des immeubles. Elle participera ainsi au développement d'une nouvelle offre de logements, à améliorer la qualité de vie à l'échelle de la cité et à préserver la valeur patrimoniale du centre-ville conformément aux objectifs du PSMV en cours d'approbation et du PLH applicable.

L'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique pour une opération de restauration immobilière concernant 14 immeubles situés dans le bourg de Saint-Emilion s'est tenue du 30 mai au 27 juin 2022.

L'enquête s'est déroulée sans difficulté et a suscité 7 visites du public, le dépôt de 5 courriers, l'envoi d'un mail et la rédaction d'1 observation sur le registre d'enquête publique. La participation du public a été correcte : 10 propriétaires ou leur représentant sur les 14 concernés se sont exprimés.

Le rapport final a été remis et sera voté en Conseil Municipal prochainement.

Quelques dates à retenir :

-  **8/9 octobre** : Marché du goût
-  **14/16 octobre** : Montgolfiades de Saint-Emilion
-  **En Octobre** : Une réunion de présentation projet adressage (hors Cité) aura lieu en Octobre (date à venir)
-  **22 octobre - 15h00** : Jardins de la Mairie - Balade architecturale dans la Cité
-  **6 janvier 2023** : Voeux de M. Le Maire - Salle Polyvalente

Numéros utiles

- **Mairie de Saint-Emilion** - 6 place Pioceau
- Tél : 05.57.24.72.09 - Fax : 05.57.24.69.17
- Mail : accueil@ville-stemilion.fr - Site internet : www.saint-emilion.org
- **Gendarmerie** : 05.57.55.46.00 ou 17
- **Pompiers** : 18 ou 112
- **Samu** : 15
- **Communauté de Communes du Grand Saint-Emilionnais** : 05.57.55.21.60
- **Pharmacie de Saint-Emilion** : 05.57.24.70.74
- **SMICVAL** : 05.57.84.74.00

AIDEZ-NOUS A RESPECTER L'ENVIRONNEMENT!

Pour recevoir EN PRISE DIRECTE tous les mois par mail, merci de nous communiquer votre adresse mail à accueil@ville-stemilion.fr ou de l'écrire ici et le déposer en Mairie.



Nom et Prénom :

.....@.....



Suivez notre page Facebook officielle : Ville de Saint-Emilion

Pensez à télécharger l'application



IntraMuros

Disponible sur Apple et Android